

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**MEDIENMITTEILUNG**  
**COMUNICATO STAMPA**

20

Revenus et qualité de vie de la population  
Einkommen und Lebensqualität der Bevölkerung  
Reddito e qualità di vita della popolazione

N° 0351-0408-30

Neuchâtel, le 30 août 2004

## **SILC – une nouvelle enquête de l'OFS, comparable au plan international**

### **Revenus et conditions de vie en Suisse**

**Sur mandat du Conseil fédéral, l'Office fédéral de la statistique (OFS) réalisera, à partir de septembre 2004, une nouvelle enquête représentative sur les revenus et les conditions de vie de la population résidante de Suisse. Cette enquête, qui sera introduite progressivement, comblera d'importantes lacunes dans la statistique sociale suisse et fournira des résultats comparables au plan international sur les revenus, la pauvreté et la qualité de vie.**

L'évolution sociale et économique de ces dernières années a considérablement accru le besoin de disposer d'informations actuelles, fiables et comparables au plan international concernant les revenus et les conditions de vie des ménages en Suisse. Or, les statistiques existant dans ce domaine ne satisfont plus aux exigences de la politique sociale et économique.

Le Conseil fédéral a donc chargé l'Office fédéral de la statistique (OFS) de réaliser une nouvelle enquête représentative sur les revenus et les conditions de vie de la population. Intitulée SILC (Statistics on Income and Living Conditions), cette enquête démarre en septembre 2004: elle sera tout d'abord menée auprès de 2000 ménages, puis développée progressivement les années suivantes. Elle arrivera au terme de son développement en 2007 et sera ainsi coordonnée avec l'application du volet statistique des Accords bilatéraux II. SILC permettra de combler des lacunes de taille dans la statistique sociale suisse.

L'enquête est centrée sur des faits tels que le niveau et les sources des revenus des ménages, la composition des ménages, l'activité professionnelle, la prise en charge des enfants, la santé et les conditions de logement. Elle s'intéresse également à définir à quel point les membres d'un ménage sont satisfaits de leurs conditions de vie.

### **Comparabilité européenne**

Les résultats de l'enquête servent à calculer des indicateurs comparables au plan international sur le niveau et les sources du revenu du ménage, la pauvreté et les conditions de vie par type de ménage, statut social et nationalité. Des enquêtes similaires sont menées dans tous les Etats membres de l'UE et de l'AELE. Les termes utilisés, par exemple « revenu du ménage » et « activité professionnelle » ont été définis de manière uniforme par EUROSTAT, l'Office

Statistique de l'Union européenne (UE), et doivent être obligatoirement utilisés par tous les pays participants, afin de garantir la comparabilité des données.

## **Collaboration avec le Fonds national suisse de la recherche scientifique**

Pour SILC, l'OFS collabore avec le Panel suisse des ménages (PSM), une enquête financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique qui considère plus de 4000 ménages. Cette coopération permet de créer des synergies entre les deux enquêtes et de réduire les frais ainsi que la charge des personnes interrogées. Les deux enquêtes utilisent un questionnaire harmonisé. Pour ses exploitations statistiques, l'OFS disposera en conséquence des réponses de plus de 6000 ménages et d'environ 9000 personnes pour l'année 2004 déjà. Sur cette large base, il sera possible d'analyser les revenus et les conditions de vie de petits groupes de population.

## **La participation de la population importe beaucoup**

La participation à SILC des ménages tirés au sort est facultative. Mais il est important que le plus grand nombre de ces ménages participent à l'enquête. Si la participation est bonne, les résultats statistiques de l'OFS seront en effet d'une qualité élevée. Et en participant, le ménage aura la possibilité de décrire et ainsi de donner de l'importance à ses propres conditions de vie.

L'OFS et l'institut de recherche sociale M.I.S Trend chargé de réaliser les interviews garantissent que l'enquête SILC couvre exclusivement des besoins statistiques. Les informations recueillies sont traitées de manière confidentielle et anonyme et ne peuvent aucunement être utilisées à des fins commerciales ou administratives. Les données relevées sont anonymisées de sorte que l'on ne peut identifier les noms et adresses des ménages et personnes participant à l'enquête.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
Service de presse

.....

### ***Renseignements:***

Dominique Aubert, OFS, section Revenus, consommation et conditions de vie, tél. : 032 713 64 92

Stéphane Fleury, OFS, section Revenus, consommation et conditions de vie, tél. : 032 713 64 48

.....

Service de presse OFS, tél. : 032 713 60 13; fax : 032 713 63 46

Commandes de publications : tél. : 032 713 60 60, fax : 032 713 60 61, e-mail : [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

Vous trouverez d'autres informations sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch/>

Abonnement aux communiqués de presse par e-mail sous : <http://www.news-stat.admin.ch>